

CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE DU MARDI 6 OCTOBRE 2020
COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt, le mardi 6 octobre à 18h00, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Denis PRÉVOST, Maire.

***Etaient présents :** M. Denis PRÉVOST, Mme Chantal GUILLEMANT, Mme Thérèse GRIOCHE, Mme Micheline DENEUFÉGLISE, Mme Marie-Christine SERBOURDIN, Mme Monique DUPONT, M. Frédéric MAGNIER,*

***Absents non excusés :** *

***Excusées :** Mme Martine LELEU qui donne procuration à Mme Monique DUPONT, Mme Sylvie LECOCQ*

***Secrétaire de séance :** M. Frédéric MAGNIER*

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION D'ENCAISSEMENT D'UN CHÈQUE

Suite à la dissolution du Comité des fêtes de Lambres, le conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale autorise Monsieur le Président à encaisser le deuxième chèque d'une valeur de 33,86 euros du comité des fêtes.

ENCAISSEMENT D'UN DON

Monsieur le Président fait part aux membres du Centre Communal d'Action Sociale de la réception d'un don d'une valeur de 50 euros de la part de monsieur Desfachelle au profit du bureau d'aide sociale afin de remercier la commune de la mise à disposition de la salle des fêtes lors de l'enterrement de sa conjointe.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- Accepte ce don de 50 euros
- Inscrit la recette à l'imputation 7713.

COLIS DES AÎNES

Monsieur le Président informe les membres du CCAS du nombre de colis à distribuer soit :

- 91 colis personne seule
- 67 colis pour un couple.
- 1 colis différent pour une personne hospitalisée

Ils ont décidé de prendre rendez-vous avec Monsieur Gilles DENIS du GOÛT ROMAN de Lambres afin de voir et de proposer des produits pour le colis des aînés.

Réunion informelle le 19 octobre 2020 à 18h pour validation du colis.

La séance est levée à 19h55.